

# Variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob

Nouvelle mesure de précaution du Service de transfusion sanguine CRS en vue d'améliorer la sécurité des produits sanguins

Dr G. Levy, directeur médical du Service de transfusion sanguine CRS

Dans le monde, les Services de transfusion sanguine sont de plus en plus souvent confrontés à de nouveaux agents pathogènes qui apparaissent chez l'homme. Leur durée d'incubation est très longue et les voies de transmission ne peuvent souvent être identifiées qu'après plusieurs années. C'est pourquoi, si l'on considère possible une transmission transfusionnelle, des mesures de précaution doivent être prises.

La durée d'incubation de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ) est vraisemblablement supérieure à 15 ans [1]. En décembre 2003 et juillet 2004, en Grande-Bretagne, où le diagnostic de vMCJ a été porté chez plus de 100 patients, deux cas présumés de transmission de la maladie par voie sanguine [2–4] ont été rapportés.

Dans ce contexte, Swissmedic, en accord avec l'OFSP et le Service de transfusion sanguine CRS (STS CRS), a décidé d'introduire de nouveaux critères d'aptitude au don de sang. Ainsi: *les personnes ayant été transfusées depuis l'année 1980 ne seront plus autorisées à donner de leur sang à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2004* [5].

La référence à l'année 1980 repose sur la publication des premiers cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dépistés ultérieurement en Grande-Bretagne et sur l'évolution des nouveaux cas de la forme animale [6] et de la forme humaine (vMCJ) de cette maladie à prions dans ce pays [7].

La Suisse a enregistré un nombre de cas d'ESB relativement élevé [8]. Toutefois, il faut souligner qu'aucun cas de vMCJ n'a été rapporté à ce jour dans le pays [9].

D'autres pays européens préparent des mesures semblables ou les ont déjà introduites (France, Grande-Bretagne, Irlande).

Cette décision a été portée à la connaissance du public le 31 août 2004 par communiqué de presse et vient en complément de mesures antérieures visant à réduire le risque de transmission de maladies à prions. Sont en effet exclues du don de sang les personnes:

- dont un parent en ligne directe est décédé d'une MCJ;
- ayant été greffées;

- ayant été traitées par hormone de croissance d'origine humaine;
- ayant subi une intervention chirurgicale cérébrale/médullaire;
- ayant séjourné plus de 6 mois en Grande-Bretagne au cours des années 1980–1996.

Il est très vraisemblable que des donneurs réguliers qui ne seront plus autorisés à donner de leur sang en Suisse à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2004 réagissent à cette mesure. Nombre d'entre eux peuvent s'inquiéter et désirer en parler avec une personne compétente.

Il en va de même pour les patients qui ont été transfusés après 1980 ainsi que pour ceux qui doivent être informés sur les risques potentiels de la transfusion sanguine avant une intervention chirurgicale [10].

Chaque médecin concerné (médecin traitant, chirurgien, anesthésiste et infectiologue) ainsi que le STS CRS vont être amenés à donner, dans leur réponse, leur propre opinion sur l'ensemble des éléments qui justifient cette mesure de précaution.

Ainsi la personne – quelle qu'elle soit – qui délivrera l'information devra prendre en compte les faits suivants:

- A ce jour aucun cas de vMCJ n'a été observé en Suisse.
- On ne peut exclure qu'un donneur de sang, porteur sain de l'agent de l'ESB, ne contamine d'autres personnes (2, 4).
- La mesure mentionnée ci-dessus est une mesure de précaution, visant à assurer la sécurité de la communauté et non à exclure un risque individuel. Elle va permettre d'accroître encore la sécurité des produits sanguins.

Il nous semble important lors de l'entretien d'insister sur le fait que le danger potentiel d'une contamination transfusionnelle par la vMCJ en Suisse reste à ce jour hypothétique et ne relève pas de maladies déclarées.

L'exclusion du don du sang ne concerne que les donneurs qui peuvent confirmer, lors de l'entretien médical prédon, avoir été transfusés depuis 1980.

Correspondance:  
Service de transfusion sanguine CRS  
Gutenbergstrasse 14  
Case postale 5510  
CH-3001 Berne  
Tél. 031 380 81 81  
Fax 031 380 81 80

Internet:  
[www.transfusion-suisse.ch](http://www.transfusion-suisse.ch)

Pour le moment, les personnes qui ne sont pas sûres d'avoir reçu du sang ne sont pas exclues.

La décision de renoncer actuellement à rechercher activement une transfusion antérieure repose sur plusieurs constatations:

- Aucun cas de vMCJ n'a été observé à ce jour en Suisse.
- Des recherches dans ce cadre seraient peu efficaces en raison des difficultés pour collecter des données datant du début des années 1980.

Cette dernière décision pourra néanmoins être revue en tout temps en fonction de l'évolution de la situation.

Cette nouvelle mesure ne devrait pas avoir de conséquences majeures sur l'approvisionnement des hôpitaux. La Suisse a, dans l'ensemble, la chance d'être l'un des rares pays à avoir suffisamment de donateurs. Mais les besoins en produits sanguins sont permanents et, surtout dans certains cantons, la situation peut être difficile lors de certaines périodes de l'année. Le risque de pénurie à terme ne doit donc pas être sous-estimé et conserver la motivation des donateurs reste l'un de nos premiers soucis.

Le STS CRS s'est intensivement préparé à fournir aux donateurs concernés une information aussi complète que possible. Un formulaire d'information est disponible dans tous les centres de transfusion depuis le 31 août 2004. D'autres informations détaillées sont publiées sur notre site Internet ([www.transfusion-suisse.ch](http://www.transfusion-suisse.ch)).

En cas de doute, chaque Service régional de transfusion sanguine est en mesure de donner aux personnes concernées toute information complémentaire nécessaire.

#### References

- 1 Johnson RT, Gibbs CJ. Creutzfeld-Jakob disease and related transmissible spongiform encephalopathies. *N Engl J Med* 1998;339:1994-2004.
- 2 Llewelyn CA, Hewitt PE, Knight RSG, et al. Possible transmission of variant Creutzfeld-Jakob by blood transfusion. *Lancet* 2004;363:417-21.
- 3 Herzog C, Sales N, Etchegaray N, et al. Tissue distribution of bovine spongiform encephalopathy agent in primates after intravenous or oral infection. *Lancet* 2004;363:422-8.
- 4 Preden AH, Head MW, Ritchie DL, et al. Preclinical vCJD after blood transfusion in a PRNP codon 12 heterozygous patient. *Lancet* 2004;364:527-9.
- 5 Swissmedic Journal – 08/2004.
- 6 Transmissible Spongiform Encephalopathies in Great Britain. A Progress report of the Minister of Agriculture, Fisheries and Food. December 2002.
- 7 Quarterly variant Creutzfeld-Jakob report. UK Department of health. April 23, 2004. [www.cjd.ed.uk/vcjd.htm](http://www.cjd.ed.uk/vcjd.htm).
- 8 Office vétérinaire fédéral – chiffres actuels. [www.bvet.admin.ch](http://www.bvet.admin.ch).
- 9 Office fédéral de la santé publique – chiffres actuels. [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch).
- 10 Hart J, Leier B, Nahiriak S. Informed consent for blood transfusion: should the possibility of prion risk be included? *Transfus Med Rev* 2004; 18:177-83.